

| | |
|---------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice : | 15 |
| Nombre de membres présents : | 14 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 15 |

REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 18 février 2022

Présents : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, VERDON Gérard, JOLLY Nicolas

Pouvoir: COLAS Isabelle à CHAUDREL Maurice

Secrétaire de séance : MARTINET Béatrice

Approbation par l'ensemble des membres du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 janvier 2022.

OBJET 2022-008 – CAFE-BAR-RESTAURANT 2 RUE JULES FERRY – RABAIS SUR LES LOYERS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1511-3 ;

Vu la délibération n° 2021-037 du 8 avril 2021 :

- Attribuant l'exploitation des murs et du fonds de commerce situé 2 rue Jules Ferry à Le Langon, auquel est annexée la gérance de débit de tabac N° 850-0159B à Monsieur RENARD Jonathan et Madame Aurélie GOUNORD.
- Fixant une redevance annuelle à 4 800 € HT (payable mensuellement).

Considérant les difficultés administratives rencontrées par Monsieur RENARD Jonathan et Madame Aurélie GOUNORD ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de soutenir Monsieur RENARD Jonathan et Madame Aurélie GOUNORD à la reprise du commerce situé 2 rue Jules Ferry à Le Langon.
- Dit que ce soutien prendra deux formes :
 - ❖ Accord d'un rabais sur les 6 premiers loyers, soit une redevance de 100 € HT les trois premiers mois, puis une redevance de 200 € HT les trois mois suivants.
 - ❖ Acquisition de matériel de restauration (armoire froide positive, machine sous vide, saladette) qui sera intégré au fonds de commerce pour un montant de 4 242,44 € HT

QUESTIONS DIVERSES

- + Salon de coiffure : Les travaux se poursuivent malgré des retards dans la livraison des matériaux. L'achèvement des travaux est prévu pour mai 2022.
- + Plan Local d'Urbanisme : La consultation des Personnes Publiques Associées est en cours.
- + Protection incendie : Un point sur l'état des poteaux incendie de la commune a été réalisé.
- + Gendarmerie : Le Commandant de la brigade de gendarmerie de Fontenay-le-Comte sera invité lors du prochain conseil municipal afin de présenter son rapport d'activité sur la commune.
- + Electricité : Une forte augmentation des tarifs d'électricité est attendue en 2022 (+ 44% pour l'éclairage public et + 71% pour les bâtiments communaux).
Conséquences :
 - ❖ La réduction du temps d'allumage de l'éclairage public est fortement envisagée (extinction à 21h00)
 - ❖ Une réflexion sera portée sur les consommations électriques de la salle polyvalente, du terrain de football et du terrain de tennis.
- + L'aménagement de l'étang des Baritaudières (accès PMR, toilettes sèches...) pourrait être envisagé en 2023.
- + Travaux dans le Marais en 2022 :
 - ❖ Rénovation et adaptation d'ouvrages de gestion hydrauliques (Dispartie, Petit Vanneau et Fossé Central du Communal)
 - ❖ Restauration de 2 parcs de contention dans le marais communal
 - ❖ Nettoyage des fossés de la Source au Bouil réalisé par le SMVSA à l'occasion des travaux de curage d'une partie de la Ceinture des Hollandais.
- + Travaux d'effacement de réseaux envisagés en 2022 – 2023 :
 - ❖ Rue de l'Industrie (+ une partie de la rue de la Halle)
 - ❖ Rue des Roches
 - ❖ Route de Fontenay
 - ❖ Une partie de la rue Georges Clemenceau
- + Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : Sont prévus en 2022 les cheminements et aménagement de parking : de la mairie, de la salle polyvalente et du le Château.
- + Travaux de voirie :
 - ❖ Rue des Ouches : l'intervention de Vendée Eau étant achevée, les travaux de voirie devraient débuter en mars 2022.
 - ❖ Cheminement doux route de Fontenay : La réalisation n'est pas pleinement satisfaisante. Des difficultés d'écoulement des eaux pluviales sont constatées.
 - ❖ Il ne sera plus possible d'accéder la rue de la Gasse Nault par la rue Jules Ferry, sauf pour les engins agricoles.
- + Logements locatifs : les travaux de menuiserie des logements communaux de la Martinière et du Prieuré (délibération 2021-071) ont débuté.
- + Café bar restaurant : La climatisation réversible est installée.
- + Salle polyvalente : Des travaux sur la toiture seront nécessaires.
- + Le prochain conseil municipal est fixé au 14 avril 2022.

La séance est levée à 22h00

| | | | |
|------------------------|---------------------------|---|------------------------------|
| M. BIENVENU Alain | Mme AIME Anne | M. LAGACHE Éric | Mme SEILLIER Marie-Claude |
| M. ROY Thierry | M. CHAUDREL Maurice | Mme COLAS Isabelle Pouvoir à Mr CHAUDREL | Mme ARRESTAYS Jacqueline |
| M. BAUSMAYER Lionel | M. BRISSON Jean-Pierre | M. CORBIN Pascal | Mme MARTINET Béatrice |
| Mme AIME Louise | M. VERDON Gérard | M. JOLLY Nicolas | |